

L'EQUIPE SOIGNANTE

- Une infirmière coordinatrice
- Une psychomotricienne

CONTACTS : Secrétariat :

04 91 12 75 61
04 86 57 81 35
ssiad@cgd13.fr

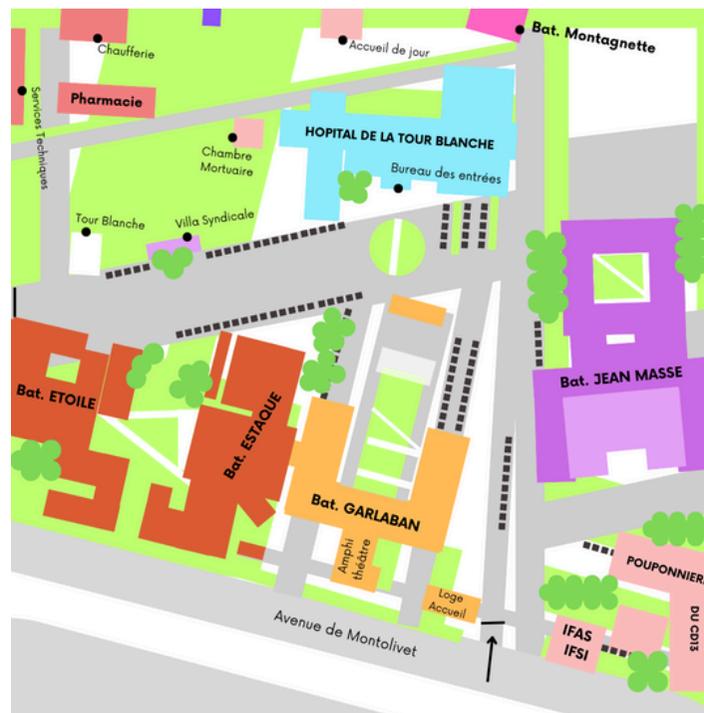
Psychomotricienne :

04 91 12 76 82 / 07 72 30 98 73
fanny.caron@cgd13.fr

Infirmière coordinatrice :

04 91 12 75 94

PLAN D'ACCÈS



EQUIPE SPÉCIALISÉE PARKINSON (ESP)



☎ 04 91 12 75 61
✉ ssiad@cgd13.fr



**Hôpitaux
de Provence**
Groupement Hospitalier
et Universitaire
des Bouches-du-Rhône

Centre Gériatrique Départemental
176 avenue de Montolivet
BP 50058-13375 Marseille Cedex 12
Email : cgd@cgd13.fr - www.cgd13.fr
tel : 04 91 12 74 00 – fax : 04 91 12 76 99

MISSION

L'équipe Spécialisée Parkinson (ESP) est un service de soins à domicile du Centre Gérontologique Départemental. Elle est spécialisée dans la prise en charge de patients atteints de la maladie de Parkinson. Elle s'intègre dans le plan des maladies neuro-dégénératives 2014-2019. Elle collabore avec le DAC, les pôles infos seniors, les réseaux et les services sociaux.

SES OBJECTIFS :

L'équipe Spécialisée Parkinson a été mise en place dans un but de prévention et de traitement des conséquences fonctionnelles de la pathologie.

La prise en charge individuelle s'inscrit dans un projet de soins et d'accompagnement.

Cette équipe pluridisciplinaire souhaite optimiser les capacités de la personne dans les activités de la vie quotidienne et ainsi permettre au patient de continuer à vivre chez lui, s'il le désire.

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

D'INTERVENTION

3e, 4e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e et 16e arrondissements de Marseille

FONCTIONNEMENT

QUI PRESCRIT ?

- Le neurologue
- Le médecin traitant

L'INTERVENTION

Elle se réalise sous forme de séances thérapeutiques d'accompagnement, et de réhabilitation.

LA PRISE EN CHARGE

5 séances de soins de réhabilitation et d'accompagnement par an, d'une heure chacune, sur 3 mois, renouvelable tous les ans. Elles sont prises en charge à 100% par la sécurité sociale du patient.

QUI BÉNÉFICIE DE L'ÉQUIPE SPÉCIALISÉE PARKINSON ?

Les patients de plus de 60 ans souffrant de la maladie de Parkinson à un stade léger ou modéré de la pathologie (sur évaluation des troubles cognitifs).

Possibilité de cumul de prise en charge avec une infirmière libérale, un SSIAD classique, un accueil de jour, un EHPA et un foyer logement.

PRESTATIONS

RÉALISATION DE BILAN

Une évaluation globale est réalisée par la psychomotricienne afin de faire un diagnostic et d'établir un projet thérapeutique individualisé.

La rédaction du compte rendu est adressé au médecin traitant et au médecin prescripteur.

OBJECTIFS DES PRISES EN CHARGE

- Action auprès du patient
- Action auprès de l'aidant
- Action sur l'environnement du patient

ACTIONS :

Stimulation de la perception du schéma corporel pour construction de stratégies motrices efficaces / stimulation sensitive et motrice (parcours moteurs, équilibre). Diminution de l'anxiété et de l'angoisse (relaxation).

Détente neuromusculaire et sensation de bien être global.

Soutien aux aidants